

Tintigny, le 26 février 2015

Commune de Sainte-Ode

Compte rendu de la CLDR du 24/02/2015

N:\SAINTE-ODE\07- CLDR\pv\CL140313 RA actualisation GT projets.doc

Présents :

CLDR : cf. liste ci-après

FRW : Mme Sophie Orban, M. Stéphane Guében

Ordre du jour :

- Rapport annuel de développement rural
- Maison rurale de Lavacherie
- GT mobilité
- Divers

Le président de la CLDR souhaite la bienvenue au nouveau membre de la CLDR, M. Christian Schleich.

Rapport annuel DR

Pourquoi établir un rapport annuel ?

- C'est un outil administratif qui permet de faire le point sur l'avancement des projets du PCDR, de dresser un bilan comptable des conventions DR et d'organiser le travail pour l'année suivante. C'est un moyen de vérifier que les subsides octroyés sont bien utilisés.
- De son côté, la CLDR peut s'exprimer sur les projets et prendre connaissances des actions menées par la Commune.
- Par ce biais, la Commune peut justifier la pertinence de son PCDR auprès de la Région wallonne, évaluer son état d'avancement et recueillir les impressions de sa CLDR.

Spécificité du rapport annuel 2015

Il marque le passage du PCDR de 2009 au PCDR actualisé de 2015 (approuvé par la CRAT, mais pas encore par le Gouvernement wallon). Ainsi, dans le rapport administratif :

- Les projets réalisés relèvent du PCDR de 2009
- Les projets en cours comptent des projets des deux PCDR
- Les projets en attente sont constitués des projets du PCDR 2015
- Les projets abandonnés sont les projets en attente du PCDR 2009 non repris dans le PCDR 2015.

Rappel de la stratégie

La stratégie actuelle repose sur 10 objectifs :

- 1) Fédérer un réseau d'infrastructures d'accueil et de mouvements associatifs pour développer les activités pour tous et susciter un véritable sentiment d'appartenance à la commune.
- 2) Protéger les usagers faibles et réduire la vitesse par des aménagements appropriés
- 3) Soutenir et valoriser l'agriculture traditionnelle et le rôle de l'agriculteur, dans ses fonctions de production et de gestion environnementale et favoriser la diversification
- 4) Maintenir et soutenir le développement de l'activité économique locale et attirer de nouveaux investisseurs.
- 5) Gérer et valoriser le patrimoine naturel, forestier, paysager et monumental de la commune dans le respect du développement durable.
- 6) Maintenir et développer des services adéquats et des infrastructures adaptées pour répondre aux besoins de tous les habitants.
- 7) Développer les énergies renouvelables, en lien avec les ressources locales.
- 8) Soutenir et favoriser un tourisme nature lié à la qualité des randonnées et de l'hébergement et valoriser, développer les produits locaux.
- 9) Développer une politique du logement active, tout en veillant à un aménagement harmonieux du territoire et à une bonne intégration du bâti.
- 10) Améliorer le cadre villageois par l'aménagement et l'embellissement d'espaces publics favorisant la convivialité et la détente.

Dans le cadre de l'actualisation du PCDR, les objectifs relatifs à la transcommunalité et à l'information ont été considérés comme transversaux.

Bilan des projets du PCDR

Comme chaque année, les différents projets du PCDR sont passés en revue. Ils sont classés en fonction de leur état d'avancement : réalisé, en cours, en attente ou abandonné.

Les initiatives communales récentes ayant un lien avec les objectifs du PCDR sont également pointées.

Les projets du PCDR réalisés en 2014 :

- ✓ Acheter des terrains pour créer des lotissements communaux R.10.3 (à Amberloup)

Les projets du PCDR en cours

- ✓ A - Concevoir la construction d'une maison de repos dans un contexte transcommunal.
→1.01-M - Amberloup : Création d'une maison de repos intercommunale (PCDR 2015)
- ✓ 2.2 - Valorisation du (petit) patrimoine dans les villages
→1.04-IM - Valoriser le patrimoine (inventaire, publication, sensibilisation,...) (PCDR 2015)
- ✓ A - Favoriser un remembrement forestier volontaire (mis en œuvre par les autorités publiques), en veillant à limiter les surfaces de parcelles mises à blanc simultanément pour lutter contre les inondations
- ✓ A - Valoriser le site du pont de Fosset (faire un lien avec le balisage touristique, placer un panneau didactique)
- ✓ A.04 - Donner des noms aux rues de l'ensemble de la commune
- ✓ A.05 - Mise en œuvre de la ZAEM de la Barrière Hinck
- ✓ 1.1 - Les travaux de sécurité routière
- ✓ R.1.9 - Aménager les abords de la maison de village de Tonny

- ✓ R.5.1 - Aménager une station d'épuration à Lavacherie : dossier en cours
- ✓ R.6.14 - Rénover le terrain de foot et les vestiaires de Ste - Ode à Amberloup ; améliorer les douches
- ✓ R.6.22 - Lavacherie : construire une nouvelle salle pour les spectacles de l'école
- ✓ R.10.4 - Amberloup : réaffecter l'ancien presbytère d'Amberloup en logements communaux
- ✓ R.10.6 - Tillet : aménager des logements communaux dans l'annexe de l'école : création d'un logement de transit, d'un logement d'urgence et de deux logements sociaux
- ✓ R.11.12 - Créer un endroit pour les rencontres de jeunes (à Houmont)

Commentaires

- Station d'épuration à Lavacherie : il faut voir comment le Gouvernement wallon se positionnera pour le subventionnement. Il existe un autre projet d'épuration à Tonny.
- Sur l'îlot communal à Amberloup, le CPAS envisage de créer une résidence-services près du home. Il est également prévu d'y créer des logements communaux.
- Le remembrement forestier a pour objectif d'obtenir de plus grandes parcelles pour faciliter l'exploitation. Quelques avancées ont été faites dans les échanges forestiers.

Suivi des projets DR

- Maison de village de Tillet : les travaux ont débuté.
- Centre de Houmont : les travaux sont suspendus ; ils reprendront après les intempéries.
- Maison rurale de Lavacherie : stade avant-projet ; le début des travaux devrait avoir lieu en 2016.
- L'aménagement de la place Sainte-Mère-Eglise à Amberloup fera l'objet de la prochaine demande de convention ; elle sera introduite dès l'approbation du PCDR par le Gouvernement wallon.

Initiatives communales

- Projet Biodibap en cours : hôtels à insectes, nichoirs dans les écoles,...
- Plan Maya : distribution aux nouveaux habitants de plantes mellifères pour une plantation dans leur propriété.
- Négociations pour la mise en œuvre de la ZAEM à la Barrière Hinck : le prix réclamé par le propriétaire est trop élevé. Idélux reprend contact avec lui pour débloquer la situation.
- Adhésion à Commune du commerce équitable
- PCS : prévention des assuétudes, synergies et relations intergénérationnelles. Actions spécifiques entreprises : fascicule reprenant tous les acteurs pouvant venir en aide contre les assuétudes ; création de cours d'école de conduite pour les personnes n'ayant pas les moyens afin qu'elles puissent accéder à un emploi et à des formations.
- Achat de défibrillateurs (marché public en cours)
- Aménagement de la cour de l'école de Tillet (en attente de la promesse de principe de subsides)
- Isolation acoustique des bureaux du CPAS
- Fleurissement : ex : rond-point à Amberloup
- Tonny : plan trottoirs, réfection des voiries et égouttage (projet approuvé par le CC)
- Triplette à Tillet : aire de jeux pour les enfants et de divertissement pour les parents près du terrain de foot – partenariat avec l'association de village – étude en cours.
- Adaptation de l'éclairage du terrain de foot d'Amberloup (travaux en cours)

- Modernisation des installations sportives d'Amberloup : concerne la petite et la grande salle à Amberloup (dossier chez Infrasports et Ureba).
- Fontenal : logement communal de transit dans l'ancienne gendarmerie, dans le cadre de l'ancrage + adaptation du bâtiment pour le transfert de la MCAE (étude en cours) : le déménagement de la MCAE est prévu dans 1,5 an
- Création de logements sociaux, de transit et d'insertion à Tillet (travaux terminés)
- Aviscourt : projet de 4 logements sociaux pour personnes isolées (travaux en cours) + 2 logements supplémentaires à construire.
- Mise en place de marchés fermiers mensuels et création de l'association « le terroir pour tous »
- Participation au massif forestier : qualification des promenades : répertoire qualitatif des promenades (revêtement, points de vue,...) sera repris sur un site internet (géolive)

La programmation triennale

La FRW rappelle la programmation établie par la CLDR fin 2014 et reprise dans le PCDR :

Année	Référence	Village	Projet
Année 1	1.02-M	Amberloup	Aménagement de la Place Sainte-Mère-Église
Année 2	2.01-M.	Magerotte	Création d'un local de rencontres
Année 3	2.02-M.	Amberloup	Aménagement global de la traversée de village

Commentaires

Magerotte : un privé souhaiterait investir personnellement dans ce bâtiment qui sera mis à disposition de Magerotte. Ce local sera destiné à diverses activités.

Le Bourgmestre signale la réaction positive de la CRAT face à l'investissement privé.

⇒ La CLDR confirme cette programmation triennale. La demande de convention portant sur l'aménagement de la Place Sainte-Mère-Eglise sera introduite dès l'approbation du PCDR par le Gouvernement wallon.

Dynamique de la CLDR

Date		Présences
31/03/2014	Programmation des projets matériels	12 + 10 excusés
10/06/2014	Projets immatériels	13 + 3 excusés
9/09/2014	Fiche 1 du lot 1 et programmation triennale DR	26 + 5 excusés
23/09/2014	Fiche 1 du lot 1 : approfondissement	22 + 3 excusés
16/10/2014	Approbation de l'avant-projet de PCDR	17 + 5 excusés
19/01/2015	Avant-projet de maison rurale à Lavacherie (ouverte aux habitants et associations)	39 + 5 excusés
24/02/2015	rapport annuel	

Il y a eu un nombre assez important de réunions dans le cadre de l'actualisation. Le décret requiert un minimum de 4 réunions par an. Le rythme de travail 2015 sera un peu moins soutenu.

Les agents de développement remercient la CLDR pour sa participation assidue et active : le taux de participation a nettement augmenté depuis l'actualisation (18 personnes en moyenne) !

Les actions CLDR en cours : remarques

Action « donner un nom aux rues » :

- rue de la Vallée de l'Ourthe : ce nom est parfois trop long pour certains formulaires.
- Quelques mois après la bascule d'Amberloup, les GPS ne sont toujours pas à jour. De même, certaines administrations n'ont pas encore mis à jour les adresses.
- ⇒ Les démarches ont pourtant été faites à temps par la Commune.
- La CLDR demande à disposer d'un plan des rues dans la revue communale (par bascule).
- ⇒ Cette carte sera insérée dans le prochain bulletin communal. Lorsque les autres bascules seront faites, il suffira de conserver ces plans pour avoir une vue globale sur les noms de rue de la commune.
- Sur l'adresse officielle, le nom du village n'est pas repris.
- ⇒ Le nom du village peut être inscrit à la suite du code postal dans les adresses (accord de la Poste)
- On constate encore diverses erreurs de la Poste lors de la distribution du courrier.
- La Commune fait part de sa surprise lors de la réception d'une demande par voie d'avocat de justifier le changement d'adresse.

Action « Patrimoine » :

- L'inventaire avance bien, mais est encore incomplet.
- Sur le blog, les éléments patrimoniaux apparaissent par village ou hameau. Cela permet de revisiter l'histoire et de découvrir les autres entités.
- Appel est adressé à toute personne intéressée à rejoindre le GT.
- Diverses cartes postales anciennes sont disponibles sur le site www.delcampe.net
- Le GT patrimoine prévoit d'organiser une rencontre dans les 3 anciennes sections pour présenter les premiers résultats de l'inventaire et les compléter.
- À terme, il est envisagé de faire une publication.

Maison rurale de Lavacherie

Si l'on se réfère aux mécontentements exprimés suite à la réunion de janvier, il apparaît que le village craint que cette maison rurale ne soit consacrée à une seule activité et ne soit pas disponible pour des repas de famille, des fêtes,...

Ainsi, le Collège a rencontré l'auteur de projet pour lui demander d'apporter à l'avant-projet les deux modifications principales suivantes :

- Regroupement en une seule grande salle au rez-de-chaussée du corps de logis.
- L'agrandissement et le vitrage du sas arrière pour amener de la lumière naturelle dans la grande salle.

Ces adaptations n'ont pratiquement aucun impact sur le budget total.

Réactions / débat

Contexte

- Il faut du temps pour analyser un projet. Pierre Pirard a participé à une réunion à Lavacherie dans un esprit constructif ; il s'exprime au nom des participants.
- Le village se réjouit qu'un projet de maison rurale soit en cours sur Lavacherie ; il correspond aux besoins de l'entité et est attendu depuis longtemps. Le compte rendu et les plans y insérés ont aidé à la réflexion.

Objectifs de la maison rurale ; utilisateurs

- La question qui s'est posée est de savoir à quoi va servir la salle. Son objectif est de faire vivre le village. Elle ne doit pas être exclusivement culturelle. Il faut pouvoir y faire des fêtes de famille, des repas des aînés, de la musique (la Royale Émulation organise 2-3 concerts par an et d'autres activités),... Pour cela, un éclairage naturel de la grande salle est absolument nécessaire.
- Les enfants pourront être accueillis le midi dans la salle du bas.
- Cette salle peut être intéressante pour les écoles, leurs spectacles,...
- Sera-t-il possible de rentabiliser cette maison rurale ??? Il faut pouvoir louer les salles pour en avoir des revenus.
- Exemple de la salle de Warempage qui constitue un bon compromis entre salle de musique et animation de village.
 - Précision de la Commune : Si on fait cette maison rurale, il sera obligatoire de fonctionner tous ensemble. Autrement, la Commune et la Région wallonne risqueraient d'investir inutilement. La maison de village doit rassembler les gens, pas les séparer.
 - Pour les associations, il y aura des locaux préférentiels à partager, notamment à l'étage.

Conception

- Les participants se sont interrogés quant à la conception-même du projet : la pente de toit de la grande salle semble à l'envers de tout ce qui se fait habituellement ; ce qui suscite des étonnements aussi de la part de musiciens. Réponse de la Commune : c'est pour cette raison qu'une étude acoustique a été réalisée dès ce stade.
- On garde le corps de logis pour conserver un peu l'image de ce qui existait précédemment.
- Les sièges ne seront pas fixes dans la grande salle. Ex : concert dans une salle à Halanzy : sièges fixes pouvant être enlevés.

Coûts

- Le tout premier projet a été abandonné car il était trop onéreux. Or, ce projet est lui aussi assez cher.
 - Réponse de la Commune : au niveau des coûts, l'étude acoustique a fait grimper les prix. De même, suite à la rencontre avec l'Urbanisme, M. Schwanen a apporté des modifications précises au projet sur les pentes de toit, les abords à l'arrière,... Il faut avoir conscience que ce projet au coût particulièrement élevé se fera au détriment d'autres projets, vu le budget communal.
- Tous les utilisateurs potentiels sont responsabilisés par rapport au coût de l'infrastructure. Est-il possible de trouver un moyen de diminuer les coûts tout en accentuant la polyvalence. Le budget serait-il identique si l'on construisait un volume parallélépipède ?
- Si l'acoustique coûte tellement cher, on pourrait avoir un niveau un peu moins bon. Il sera de toute façon meilleur que maintenant...

Disposition des salles

- Selon les plans, il n'y a pas de local cuisine clairement identifié. De plus, une cuisine fait appel à des normes spécifiques.
 - Le local intitulé réserve sera affecté à la cuisine. D'ailleurs, l'évacuation de la hotte est déjà intégrée dans le plan.
- Si l'on considère la disposition des services par rapport à la grande salle, les coulisses pourraient se tenir dans le local 2 lors de spectacles.
- Où se feront les répétitions de la musique et le stockage des instruments ?
- Ne faudrait-il pas envisager des cloisons amovibles dans la grande salle ? (ex : l'Amandier)

Énergie

- La pente de toit de la grande salle est orientée nord-est ; il n'est donc pas possible de poser des panneaux solaires.
- Si l'infrastructure était plus parallèle à la route, le toit serait mieux orienté.

Procédure

- La Commune a obtenu une convention en développement rural pour construire cette maison rurale. Le budget global a été arrêté ; il importe de rester dans les mêmes proportions (notamment pour le budget communal !).
- La convention DR implique le respect des délais pour la mise en adjudication : fin 2015.
- Malheureusement, l'étude acoustique réalisée s'avèrera un peu inutile si on revoit fondamentalement le projet...

Décisions

Afin de pouvoir faire avancer ce projet en fonction de l'évolution du village, il est convenu :

- 1) Refaire un inventaire des besoins des associations – repartir de l'inventaire fait pour la demande de convention (joint au compte rendu).
- 2) Le Collège revoit l'architecte pour lui demander des adaptations afin de réduire le coût et augmenter encore la polyvalence
- 3) La CLDR sera invitée à se pencher sur les nouveaux plans d'ici 2 mois.

Groupe de travail mobilité

Dans le PCDR apparaissent de nombreux projets en lien avec la mobilité.

Mobilité en général : Sécurité routière, transport, mobilité douce

- Planification
 - Mettre en place un Plan Communal de Mobilité. 2.11-IM
- Réalisation
 - Fiche globale « sécurité routière ». 1.03-M
 - Création de zones de covoiturage sécurisées. 3.11-M
 - Organisation du covoiturage sur le site internet de la commune. 3.12-IM
 - Soutenir les initiatives et les services favorisant la mobilité des aînés et des PMR. 2.18-IM
 - Développer le tourisme à destination du public PMR. 2.25-IM

Mobilité douce à l'échelle communale :

- Planification :
 - Étude et réalisation d'un réseau de voies lentes à l'échelle de la commune. 2.10-M

- Réalisation :
 - Utiliser le potentiel du vicinal pour créer une ossature de mobilité douce à travers la commune. 3.07-M
 - Aménagement d'un chemin de liaison entre Tillet et Amberloup (DR). 2.06-M
 - Aménagement d'un chemin de liaison entre Lavacherie et Amberloup (DR). 2.07-M
 - Amberloup : aménagement global de la traversée de village. 2.02-M [Création d'un cheminement piéton en site propre entre l'église et le centre du village.]
 - Valoriser certains chemins existants mais peu praticables et entretenir ce qui existe. 3.09-M
 - Baliser des parcours cyclistes (VTT et cyclo). 3.10-M

Mobilité douce à l'échelle transcommunale :

- Planification
 - Développer la mobilité douce dans une perspective locale et transcommunale. 2.16-IM
- Réalisation
 - Etude et réalisation d'une liaison cyclable vers le réseau de voies lentes de Libramont. 3.08-M
 - Réalisation d'un réseau de Points Nœuds. 3.13-M

La FRW présente d'autres programmations ayant un impact sur la commune : Eurovélo (gestion wallonne du projet, même s'il a une connotation européenne) ; itinéraires de longue distance ; Ravel ; tracés en devenir (PNDO, Transardennaise,...) ; points noeuds

Réactions

- Dans le cadre du projet de Massif forestier de St-Hubert, la Route du massif sera un parcours commenté sur smartphone et tablette, mettant en évidence l'histoire. Ce seront des étapes successives, agrémentées d'énigmes sur l'histoire des villages traversés. Une étape est prévue à Lavacherie. Finalisation mi-mars.
- 2016 sera l'année du vélo. C'est le moment idéal pour mener une réflexion sur le sujet.
- Les promenades balisées sont à destination des habitants et des touristes. Certains poteaux en bois de signalétique doivent déjà être remplacés (après moins de 10 ans).

Décision

- La CLDR va se pencher sur la mobilité douce. Personnes intéressées : Joseph Gérard, Yvan Mormont, Denis Jusseret. Seront invités à se joindre à la CLDR : SI, projet Massif, les Gaillards (cyclistes), PNDO.
- De même, le groupe citoyen réfléchissant au Ravel sera associé à la démarche : M. Perin, M. Leruth / Philippe Dachelet.

Divers

Les CD reprenant l'ensemble du PCDR sont distribués aux membres de la CLDR. Le document est également disponible sur le blog <http://pcdr-sainte-ode.eklablog.com/>

Sophie Orban et Stéphane Guében,
Agents de développement FRW

Liste des participants à la réunion de CLDR du 24/02/2015

Titre	Nom	Prénom	Adresse	N°	CP	Localité
Mme	Dessé	Marie	rue des Vieilles Ecoles	51	6680	Tonny
M.	Devigne	Alain	Rue de la Vallée de l'Ourthe	84	6680	Amberloup
Mme	du Bus de Warnaffe	Vinciane	La Tourette	1	6680	Sainte-Ode
M.	Gérard	Joseph	Herbaimont	21	6680	Sainte-Ode
M.	Geury	Romuald	rue de Sainte-Ode	47	6681	Lavacherie
M.	Godfroid	Armand	Amberloup	44	6680	Sainte-Ode
Mme	Hatert-Mottet	Brigitte	Tillet	66	6680	Sainte-Ode
M.	Léonard	Jean-Paul	Rue de Saint Hubert	28	6681	Lavacherie
M.	Martin	Rudy	Amberloup	34	6680	Sainte-Ode
M.	Mormont	Yvan	Hubermont	6	6680	Sainte-Ode
M.	Nevraumont	Marc	Magerotte	22	6680	Sainte-Ode
M.	Pierre	Jacques	rue de Bastogne	22	6681	Lavacherie
M.	Pirard	Pierre	rue d'Amberloup	40	6681	Lavacherie
M.	Schleich	Christian	rue de la Vallée de l'Ourthe	34	6680	Amberloup
M.	Ska	Jean-Philippe	Houmont	32	6680	Sainte-Ode
Mme	Strépenne-Martin	Laurence	Amberloup	51A	6680	Sainte-Ode
Mme	Thiry	Bernadette	Tillet	2	6680	Sainte-Ode
Mme	Van Ballaer	Anita	rue de Bockaissart	8	6681	Lavacherie

Excusés

Titre	Nom	Prénom	Adresse	N°	CP	Localité
Mme	Barkat	Zohra	Tillet	27	6680	Sainte-Ode
Mme	Demanez-Caron	France-Lise	Magerotte	7	6680	Sainte-Ode
M.	Fays	Pierre-Yves	Amberloup	90	6680	Sainte-Ode
Mme	Kupper	Christine	rue des Vieilles écoles	45	6680	Tonny
M.	Rochet	Pierre	rue des Vieilles écoles	45	6680	Tonny
M.	Schmitz	Frédéric	Avicourt	7b	6680	Sainte-Ode
M.	Vermeesch	Samuel	rue de Hiémont	28	6681	Lavacherie